
AVIS DE PUBLICATION D'APPELS D'OFFRES POUR CONTRATS-CADRES DANS PLUSIEURS DOMAINES

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets pour l'année 2026, Helen Keller Intl souhaite établir des accords-cadres d'une durée de 12 mois renouvelables avec des prestataires spécialisés, en vue de la fourniture de biens et services dans plusieurs domaines d'intervention.

PROFIL DES SOUMISSIONNAIRES

Les candidats doivent remplir au minimum les conditions suivantes :

- Être une entreprise légalement constituée et spécialisée dans l'un des domaines concernés ;
- Être à jour de leurs obligations administratives, fiscales et sociales ;
- Disposer des agréments, autorisations et documents requis pour exercer leur activité ;
- Justifier d'une expérience solide dans leur domaine et présenter les attestations, bons d'exécution ou contrats correspondants ;
- Disposer des ressources humaines, techniques et matérielles nécessaires à l'exécution des prestations.

DOMAINES CONCERNES PAR LES ACCORDS-CADRES

- 001 – Fourniture de kits de campagne et d'articles divers
- 002 – Couverture médiatique et communication
- 003 – Entretien du groupe électrogène du bureau d'Abidjan
- 004 – Entretien du groupe électrogène du bureau de Korhogo
- 005 – Fournitures de bureau et articles scolaires
- 006 – Travaux d'impression sur divers supports
- 007 – Fourniture d'accès internet pour le bureau d'Abidjan
- 008 – Location de véhicules à partir d'Abidjan
- 009 – Location de véhicules à partir de Korhogo
- 010 – Maintenance du bâtiment et travaux de dépannage
- 011 – Maintenance des équipements informatiques des bureaux d'Abidjan et de Korhogo
- 012 – Restauration et service traiteur à Abidjan

CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS

Les offres techniques et financières doivent être transmises par courriel à civ.procurement@hki.org au plus tard le **vendredi 05 décembre 2025 à 17h00**.

Toute demande d'éclaircissement doit être adressée à civ.procurement@hki.org au plus **tard le mercredi 26 novembre 2025**.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés via le lien suivant :

<https://sites.google.com/view/hki-ci/>

NB : Une même entreprise ne peut être attributaire que d'un seul contrat, sauf si elle est l'unique soumissionnaire répondant aux conditions minimales après évaluation.